

Le Comité permanent des droits de la personne et de la condition des personnes handicapées

a l'honneur de présenter son

INTRODUCTION

SIXIÈME RAPPORT

CHAPITRE 1 – UN PREMIER PAS

I – MOYENS DE TRANSPORT ET STRATÉGIE NATIONALE POUR L'INTÉGRATION

Conformément au mandat conféré par l'alinéa 108(3)b) du Règlement, le Comité a étudié la question du transport des personnes handicapées, incluant certaines parties du rapport de la Commission d'examen de la Loi sur les transports nationaux, *La concurrence dans les transports – Regard sur la politique et la législation*, ainsi que d'autres aspects du transport des personnes handicapées, et a convenu de faire rapport de ce qui suit :

II – LE PROJET DE LOI C-76 ET LE CONSEIL CANADIEN DES DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES

III – RÉFORME LÉGISLATIVE ET RÉFORME VISANT LA RÉGLEMENTATION

CHAPITRE 2 – LA MULTITUDE DES RAPPORTS

I – LES ÉTUDES

A. La Commission royale sur le transport des voyageurs au Canada

B. La Commission d'examen de la Loi sur les transports nationaux

C. L'Office national des transports et les services applicables interprovinciaux

II – LA PROCHAINE ÉTAPE

A. Voeux et recommandations

B. Ordonnance législative

C. Conclusions

LISTE DES RECOMMANDATIONS

LISTE DES TÉMOINS

DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

PROCÈS-VERBAUX